LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

modèle 400 F

Réinitialiser

www.impotsdirects.public.lu

Délégué à la protection des données

Règlement général sur la protection des données: exercice du droit d'accès des personnes physiques

Ce formulaire permet aux personnes physiques d'exercer auprès de l'Administration des contributions directes (ACD) le droit d'accès qui leur est accordé par le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

Pour plus d'informations, veuillez consulter la rubrique informationnelle ci-après: http://www.impotsdirects.public.lu/fr/az/r/RGPD_GDPR.html

Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante:
Administration des contributions directes
Aux mains du délégué à la protection des données
L-2982 Luxembourg

Veuillez noter que l'ACD enverra la réponse par voie postale à l'adresse du demandeur connue par l'ACD.

coordonnées de la personne physique

les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires

nom (*)

prénom (*)

numéro d'identification personnelle (*)
année mois jour

si un numéro d'identification personnelle vous a déjà été attribué, alors il est obligatoire. Si vous n'avez pas de numéro d'identification personnelle attribué, veuillez nous fournir:

date de naissance (*)
année mois jour

adresse (*)

numéro - rue

code postal - localité

pays

détails de la demande

liste des traitements

choix de l'année

Veuillez noter que pour les traitements fixation impôts et taxes, perception et recouvrement et échanges d'information, l'année correspond toujours à l'année fiscale. Pour les traitements gestion du personnel, gestion et protection des biens et informations, gestion des fournisseurs et comptabilité et communication, l'année correspond toujours à l'année calendaire.

Pièce justificative

Cette demande doit obligatoirement être accompagnée de la copie d'une pièce d'identification officielle (carte d'identité ou passeport) de la personne concernée.

Signature

Je certifie, par la présente, que les renseignements fournis sont exacts.

_____ , le _____ D

_____
signature